



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA LOIRE

Saint-Étienne,
le 17/05/2016

Délais moyens d'obtention des passeports

Mardi 17 mai 2016, la Plate-forme Régionale des passeports Rhône-Alpes traite les dossiers déposés en mairie le **14/04/2016**.

À ce jour précis, le délai moyen de réception du titre en mairie est de 39 jours.

Ce délai qui **fluctue tous les jours** est exprimé en jours calendaires, et se décompose de la manière suivante :

- délai d'instruction préfecture : 32 jours
- délai de fabrication par l'Imprimerie nationale : 4 jours
- délai de livraison en mairie : 3 jours.

Ce délai ne s'applique pas aux dossiers qui se révèlent incomplets ou qui nécessitent des vérifications complémentaires.

Pour information, ce délai se dégrade journalièrement suite à des pannes techniques récurrentes de l'application TES des passeports. Merci d'en informer les usagers.

MISES EN GARDE :

Ces délais n'ont pas de caractère contractuel ; ils sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'administration.

Les passeports ne sont plus fabriqués en préfecture. **Aussi, avant d'acheter votre voyage, il vous est conseillé de tenir compte des délais incompressibles d'instruction, de fabrication et de livraison du titre.**

Avant la préparation d'un voyage et avant d'engager des frais, vous devez impérativement être en possession d'un passeport (ou d'une carte nationale d'identité pour certaines destinations*) en cours de validité.

***Le site du Ministère des affaires étrangères (www.diplomatie.gouv.fr : conseils aux voyageurs) est à votre disposition pour toute information relative aux documents de voyage.**